

OBLIGATION DE LA FACTURE ÉLECTRONIQUE POUR LES ENTREPRISES

ANTICIPER LA RÉFORME SANS ALOURDIR LES ORGANISATIONS : KOESIO LANCE SUMMEO POUR ACCOMPAGNER LES TPE ET LES PME

Alors que la réforme de la facturation électronique entre dans sa phase opérationnelle, avec une première échéance fixée à septembre 2026, plus de 80% des entreprises françaises n'ont pas déclaré de plateforme agréée.

Dans ce contexte, Koesio, leader français des solutions numériques, annonce le lancement national de Summeo, une solution conçue pour permettre aux TPE et PME d'anticiper la réforme sans complexité technique.

Une réforme structurante pour l'ensemble du tissu économique

La généralisation de la facture électronique constitue l'un des chantiers numériques majeurs des prochaines années pour les entreprises françaises. À partir de 2026, toutes devront être en mesure de recevoir des factures électroniques via des plateformes agréées par l'État, avant de passer progressivement à l'émission selon un calendrier réglementaire échelonné.

Au-delà de l'obligation légale, la réforme vise plusieurs objectifs : sécurisation des échanges, lutte contre la fraude à la TVA, simplification administrative et amélioration de la visibilité sur l'activité économique. Mais sur le terrain, elle soulève de nombreuses interrogations, en particulier chez les petites structures, souvent peu équipées ou dépendantes de solutions hétérogènes.

Koesio lance Summeo pour répondre aux enjeux des TPE et PME

Face à ce constat, Koesio lance Summeo, une solution dédiée à la facturation électronique, pensée pour répondre aux contraintes opérationnelles des TPE et PME. L'objectif : leur permettre de se conformer dès aujourd'hui aux exigences de la réforme, sans remettre en cause leur organisation existante ni leurs outils comptables.

Summeo est une solution compatible s'appuyant sur une plateforme agréée par l'État pour assurer la conformité réglementaire et la sécurité des flux. La solution permet de centraliser la réception *et l'envoi* des factures, d'automatiser leur traitement et d'en assurer l'archivage, tout en laissant aux entreprises la maîtrise de leurs processus de validation.

Anticiper sans subir : une approche progressive et personnalisée de la mise en conformité

Plutôt que d'imposer une transformation brutale, Summeo adopte une logique progressive et personnalisée selon la typologie de l'entreprise : celles-ci pourront commencer pour l'émission de facture ou la réception également si elle est concernée par l'obligation du calendrier réglementaire, avant d'envisager, à terme, une gestion plus complète de son flux de facturation.

Cette approche répond à une réalité largement partagée par les dirigeants de petites entreprises : la crainte de devoir investir dans des logiciels complexes et coûteux, peu adaptés à des volumes de factures limités. Summeo a été conçu pour éviter cet écueil, avec une mise en place simple, et proportionnée aux besoins réels des structures de petite taille.

La force de l'outil est de répondre également aux besoins des entreprises plus structurées grâce à son expertise sur le marché de dématérialisation depuis une dizaine d'années.



« Sur le terrain, nous constatons que beaucoup de dirigeants découvrent encore concrètement ce que la réforme implique pour leur entreprise. Certains pensent être couverts par leur expert-comptable ou leur logiciel actuel, alors que la responsabilité de la conformité leur incombera directement. Avec Summeo, notre volonté est de proposer une solution accessible, fiable et immédiatement opérationnelle, pour leur permettre d'anticiper sans subir cette transformation », explique **Pieric Brenier, président fondateur de Koesio**.

Une solution inscrite dans la stratégie numérique de Koesio

Avec Summeo, Koesio renforce son positionnement de partenaire numérique des entreprises, en proposant une réponse concrète à un enjeu réglementaire majeur. La solution s'inscrit dans une vision globale : accompagner les organisations dans la sécurisation et la simplification de leurs processus, tout en leur laissant la liberté de leurs outils et de leurs choix technologiques.

Le lancement de Summeo marque ainsi une nouvelle étape dans l'engagement de Koesio aux côtés des entreprises, à l'heure où la transformation numérique devient indissociable des évolutions réglementaires.

Photothèque

A propos de Koesio

Fondé en 1991 par Pieric Brenier, Koesio (ex C'PRO) est le leader français des services numériques de proximité auprès des TPE, PME, ETI et collectivités. Fédérant 3 825 collaborateurs au travers de 170 agences locales réparties sur l'ensemble du territoire français, en Belgique et au Luxembourg, Koesio est aujourd'hui le partenaire privilégié des petites et moyennes entreprises mais aussi des administrations et collectivités des grands groupes. Il apporte à plus de 100.000 entreprises clientes des solutions numériques sur mesure (informatique, traitement documentaire, télécom, solutions de gestion et financement). En forte croissance, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 1,2 Md€ en 2024.

Plus d'informations sur <https://koesio.com>

Contact Presse :

REVOLUTIONR
PRESSE • DIGITAL • EVENTS

Lou Berti - 06 43 15 88 51 - lberti@revolutionr.com